

L'INFOMUNICIPAL

www.ville.marieville.qc.ca



Marieville

Le RETOUR à L'ÉCOLE

NOUVEAU SERVICE ANIMALIER

5

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

6

FÊTE FAMILIALE

12

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances régulières du Conseil municipal auront lieu les mardis 19 août et 2 septembre 2014, à 19 h 30, à la salle du conseil à l'hôtel de ville, au 682, rue Saint Charles.

Tous sont bienvenus.

CONGÉS FÉRIÉS

À noter que les bureaux administratifs de tous les services de la Ville de Marieville seront fermés le lundi 1^{er} septembre 2014 à l'occasion de la fête du Travail et le lundi 13 octobre 2014 à l'occasion de la fête de l'Action de grâces.

HEURES D'ACCUEIL DES SERVICES ADMINISTRATIFS

À noter qu'à compter du 20 octobre prochain, les heures d'accueil régulières seront de retour pour tous les bureaux administratifs, incluant les bureaux de l'hôtel de ville, du service de protection contre les incendies, de l'urbanisme et de l'environnement et des travaux publics, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 à 16 h 30.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT OUVERT EN SOIRÉE JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE

Le service de l'Urbanisme et de l'environnement est ouvert un soir par semaine pour la période estivale dans le but d'accommoder les citoyens. Les bureaux, situés au garage municipal au 2008, rue Saint-Césaire, seront ouverts de 18 h à 20 h tous les mardis jusqu'au 23 septembre prochain.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'UN LOGEMENT BIGÉNÉRATIONNEL

Vous devez compléter le formulaire *Déclaration de l'occupant bi générationnel* et le retourner au service de la Trésorerie entre le 1^{er} et 30 septembre 2014. Le formulaire est disponible sur notre site internet www.ville.marieville.qc.ca à l'onglet Services aux citoyens/Formulaires.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville 450 460-4444
 Direction généraleoption 3
 Greffeoption 2
 Loisirs et cultureoption 7
 Sécurité incendieoption 5
 Urbanisme et environnement (permis)option 4
 Gestion des requêtesoption 8
 Travaux publicsoption 6
 Trésorerieoption 1

Urgence9-1-1

Sûreté du Québec450 460-4429 ou 310-4141
et *4141 pour cellulaire

Ligne *Échec au crime*1 800 711-1800

Pour toutes plaintes ou requêtes, consulter le www.ville.marieville.qc.ca, dans la section *Liens rapides, Formulaire de plaintes et requêtes*

RAPPEL TAXES MUNICIPALES

2 SEPTEMBRE

Date d'échéance du 4^e versement des taxes annuelles municipales 2014.

Pour connaître les différentes modalités de paiements, consultez notre site internet www.ville.marieville.qc.ca.

REMBOURSEMENT 2014 COMPENSATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

La demande de remboursement doit être transmise à la Ville de Marieville accompagnée des pièces justificatives, entre le 1^{er} et le 30 septembre 2014. Le propriétaire d'une unité de logement de type « condo », des immeubles résidentiels de six (6) logements et plus, ainsi que des immeubles à usage commercial ou industriel qui désire se prévaloir de la demande de remboursement doit présenter le contrat annuel conclu avec la compagnie responsable ainsi que d'une preuve de paiement.

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement dans tous les foyers marievillois par le Publi-Sac. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par la direction générale de la Ville

Conception graphique : L'Infographe

Impression : Imprimerie For

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
 Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles
 Marieville (Québec) J3M 1P9

Téléphone : 450 460-4444

Télécopieur : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca
administration@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Gilles Delorme, maire450 460-4444, poste 250
 Caroline Gagnon, district 1450 460-3588
 Pierre St-Jean, district 2450 460-4726
 Marc-André Sévigny, district 3514 918-4168
 Monic Paquette, district 4450 460-7324
 Louis Bienvenu, district 5450 460-2658
 Gilbert Lefort, district 6450 460-7395

LES AVIS PUBLICS

Le Conseil municipal invite les citoyens à consulter le *Journal de Chambly* afin de prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil municipal sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Il est aussi possible d'obtenir une copie des procès-verbaux, moyennant des frais, en adressant une demande au préalable ou en consultant le site Internet de la ville au www.ville.marieville.qc.ca.

UNE QUESTION ?

UNE RÉPONSE...

Consulter régulièrement le site Internet de la Ville au www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités de la Ville de Marieville. Il est aussi possible de visualiser une ancienne édition du bulletin municipal, sous l'onglet *La Ville* dans la rubrique *Publications et rapports*.



CHÈRES CITOYENNES ET CITOYENS,

Nous voilà déjà à la mi-saison estivale et plusieurs d'entre vous profitent du beau temps et de vacances bien méritées. Les activités municipales se poursuivent quant à elles à un rythme soutenu.

En effet, même en été, la direction générale et les différents services continuent leur travail afin de faire progresser les dossiers en cours. En voici un bref aperçu :

- Plusieurs projets sont en cours de réalisation, soit les travaux finaux pour le réaménagement du parc Sainte-Marie-de-Monnoir, le début des travaux d'amélioration du bassin de drainage pluvial du Domaine des Ruisseaux, l'amélioration des infrastructures routières;
- La création d'un Comité consultatif de revitalisation formé de bénévoles provenant d'organismes culturels, sociaux, économiques et régionaux, de gens d'affaires, d'élus, de fonctionnaires et de citoyens. Ce comité, en collaboration avec la Fondation Rues principales, se penchera sur le projet de revitalisation du centre-ville afin d'en définir les priorités qui seront soumises au Conseil municipal. De plus, trois sondages ont été conçus afin de recueillir des informations concernant les différents aspects à prendre en considération et s'adressant aux gens d'affaires, aux consommateurs et aux travailleurs n'habitant pas sur le territoire;
- L'adjudication du contrat pour des travaux d'implantation et de réfection de trottoirs, notamment par l'ajout d'un trottoir en bordure de la rue Ouellette. Ces travaux permettront de faciliter le trajet des piétons et d'assurer la sécurité des gens;
- La signature de la convention d'aide financière relative à la subvention accordée à la Ville de Marieville dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, pour l'aménagement du parc Neptune. Les travaux ont déjà débuté et permettront notamment le remplacement des modules de jeux et l'ajout de terrains de tennis;
- La Ville effectue actuellement des représentations au ministère des Transport du Québec concernant l'installation d'un arrêt à l'intersection de la rue Claude-De Ramezay et Girouard. Un analyseur de trafic a été

installé à cette intersection, ce qui a permis de recueillir des données importantes concernant le volume de véhicules et les vitesses moyennes observées. Les résultats soutiennent l'argumentation de la Ville qui poursuit ses démarches;

- Le renouvellement de l'entente de services avec la Maison des jeunes de Marieville. L'aide financière accordée permettra la poursuite de la mission de l'organisme auprès des adolescents et adolescentes de Marieville.

En lien avec les différentes activités offertes par le service des Loisirs et Culture je vous invite à assister à l'inauguration du parc Sainte-Marie-de-Monnoir le 23 août prochain à 10 h. Cette inauguration se tiendra lors de la Fête familiale qui aura lieu les 23 et 24 août prochain au parc Édouard-Crevier. La programmation complète est accessible sur le site internet de la Ville. C'est un événement à ne pas manquer!

De plus, je vous incite à fréquenter le marché public saisonnier de Marieville et à encourager nos marchands. Ils vous attendent sur la rue du Pont, à proximité de la Maison des jeunes. Une foule d'activités et d'animation vous est offerte chaque samedi, de 9 h à 13 h, et ce jusqu'à la fermeture le 6 septembre. Le week-end commence au marché public!

Pour conclure, nous sommes en évaluation de la part de la Corporation des Fleurons du Québec pour le renouvellement de notre classification horticole et nous vous invitons à voter pour le projet « Mon petit jardin de rêve ». Tous les détails se retrouvent à la page 12.

À tous, je souhaite une belle fin d'été et une bonne rentrée.

Gilles Delorme
Maire

PRUDENCE ET VIGILANCE À LA RENTRÉE SCOLAIRE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EST LA PRIORITÉ

Comme à chaque année, la Ville de Marieville rappelle aux automobilistes de redoubler de PRUDENCE et de VIGILANCE dans leurs déplacements et ce, afin d'assurer la sécurité des enfants. À l'intersection des rues, il est essentiel de vérifier attentivement avant de continuer sa route afin de s'assurer qu'aucun enfant n'est sur le point de traverser à pied ou à bicyclette. Lorsque que l'on rencontre un autobus scolaire et que les feux clignotants sont allumés, les automobilistes doivent s'immobiliser complètement. Advenant le défaut de se conformer à cette obligation, une pénalité, des frais et une perte de plusieurs points d'inaptitude seront infligés au conducteur fautif selon le Code de sécurité routière.

Ces conseils sont aussi valables pour les parents qui reconduisent leurs enfants à l'école. Il faut faire preuve de vigilance en tout temps !

LES BRIGADIERS SCOLAIRES ONT BESOIN DE COLLABORATION

Le brigadier est formé et équipé pour assurer la protection des écoliers sur le réseau routier au moment de l'entrée et de la sortie des classes. Sa principale responsabilité est de faire traverser les écoliers de façon sécuritaire. Toutefois, il n'est pas seul dans l'accomplissement de sa tâche. Pour assurer une véritable protection aux écoliers, il travaille en collaboration avec d'autres partenaires, dont les adultes accompagnateurs des enfants.

Afin d'assurer la sécurité des enfants dans les zones où la circulation représente un danger, il est important que les adultes accompagnants les écoliers sur le chemin de l'école :

- Apprennent aux enfants à traverser les intersections de rues aux endroits où un brigadier est en poste;

- S'ensibilisent les enfants à l'importance du respect des consignes émises par les brigadiers.

La sensibilisation et la prévention demeure des mesures efficaces pour protéger les enfants et la meilleure façon de montrer aux enfants est sûrement de donner l'exemple !

Bonne année scolaire !



PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX LA PRUDENCE EST DE MISE!

Dans la plupart des domiciles, les gens possèdent des produits potentiellement dangereux présentant des risques pour la sécurité et pouvant dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer ou même exploser.

LES PRODUITS DOMESTIQUES

Certains produits domestiques peuvent être potentiellement dangereux, comme par exemple :

- des produits nettoyants;
- du vernis à ongles;
- du fixatif à cheveux;
- de l'alcool à friction;
- de la peinture;
- des pesticides;
- du propane;
- des produits d'entretien de piscine;
- de l'huile végétale.

LES LIQUIDES INFLAMMABLES OU COMBUSTIBLES

Ces liquides constituent des dangers importants si une attention particulière n'y est pas portée. Voici quelques caractéristiques dont il faut tenir compte :

- Leurs vapeurs s'enflamment facilement, brûlent vivement et peuvent provoquer une explosion;
- Ils dégagent du monoxyde de carbone (CO) s'il y a une mauvaise combustion. Le CO est un gaz incolore, inodore et sans saveur, mais toxique et dangereux pour la santé.

Un **liquide inflammable** dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante inférieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Liquides inflammables les plus communs :

- essence;
- acétone;
- alcool;
- essence à briquet;
- naphta;
- liquide à fondue;
- certaines colles « contact ».

Un **liquide combustible** dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Liquides combustibles les plus communs :

- kérosène;
- huile à chauffage;
- peinture à l'huile;
- diluants;
- huile à lampe.

Usage sécuritaire de ces produits domestiques dangereux

Il est important de faire attention aux réactions chimiques que ces produits domestiques peuvent provoquer au contact d'autres produits. Ces réactions chimiques peuvent être dangereuses pour la santé et la sécurité.

Afin de prévenir les incendies et les effets sur la santé, il faut utiliser, manipuler et entreposer les produits domestiques dangereux de façon sécuritaire.

VISITES DANS LES RÉSIDENCES

Bientôt auront lieu les visites de résidence par le service de protection contre les incendies de Marieville. Comme à toutes les années, les pompiers effectueront, sur une partie du territoire de la ville, une vérification des détecteurs de fumée et des panneaux électriques. Les pompiers porteront l'uniforme et pourront présenter, sur demande, une preuve d'identification.

Le service de protection contre les incendies visite toutes les résidences de la ville sur une période de quatre ans. Pour ce faire, le territoire de la ville a été divisé en quatre secteurs. Cette année le secteur visité sera celui comprenant le secteur rural ainsi que les résidences situées dans le secteur du Boisé, à partir de la rue Bruno.

Les visites s'effectueront à compter du 2 septembre 2014.





PROFITEZ DU MARCHÉ PUBLIC!

Le marché public bat son plein depuis son ouverture. En effet, il s'agit d'une belle occasion de se procurer des produits frais d'ici et d'encourager les producteurs et artisans de la région. Profitez-en, le marché public se tient tous les samedis de 9 h à 13 h et ce, jusqu'au 6 septembre prochain! Il ne reste plus beaucoup de temps pour profiter de cette opportunité agréable et profitable qui fait le bonheur de plusieurs. Le marché public est situé à l'angle des rues du Pont et Henri-Bourassa, près de l'église Sainte-Nom-de-Marie, les samedis 23 et 30 août ainsi que le 6 septembre.

LISTE DES EXPOSANTS :

- Abigail O'Toole – Maquillage pour enfants
- Caroline Nadeau – Ail
- Création Roly Artisanat
- Kandkju
- Hélène Laprade, artiste peintre
- Nicole Rainville – Fleurs
- La Chevière de Monnoir
- Au domaine des petits fruits
- Alimaître
- Domaine de Lavoie
- Ferme d'Amours
- Ferme Bruno Guillet
- Francine Brière – poème
- Les bons événements
- Les Gourmandes Au Péché Mignon
- Verger Johanne & Vincent
- Le potager Mont-Rouge
- DY Collection
- Ferme BioProvidence
- Miguel Kowalyszyn – Savons
- Les publications Plumes et Pinceaux
- Coco Vanille
- Les épices de Marie-Michelle
- Artisanat Serge Martel
- Rachel Roy – Artiste

DOMAINE DES RUISSEAUX : DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux d'amélioration du bassin de drainage pluvial du Domaine des Ruisseaux ont débuté au début du mois d'août. Le projet consiste à implanter quatre (4) postes de pompage avec leurs systèmes électrogènes aux exutoires, à approfondir les bassins de rétention numéros 1, 2 et 3, à mettre en place des bouchons d'argile et un système de communication par télémétrie ainsi qu'à faire des travaux d'excavation, de pavage et de terrassement dans le Domaine des Ruisseaux. Soyez assurés que la Ville mettra tout en œuvre pour minimiser les désagréments que pourraient occasionner l'exécution des travaux (bruits, circulation, etc).

UN FRANC SUCCÈS POUR MARIEVILLE RÉTRO

Le samedi 5 juillet dernier, avait lieu la 8^e édition de Marieville Rétro. Cet événement est un incontournable pour les propriétaires de voitures anciennes désirant exposer leurs belles d'autrefois.

Encore cette année, Marieville Rétro a eu lieu au parc Édouard-Crevier et sur une partie de la rue du Pont qui a été fermée pour l'occasion. Près de 300 propriétaires se sont donné le mot pour faire de Marieville un véritable sanctuaire de magnifiques voitures datant d'au moins 25 ans. Plusieurs prix de participation ont été remis aux exposants afin de les remercier de prendre part à cette superbe journée.

Outre la présence de rutilantes voitures, le groupe Black Magic Band a interprété les plus grands succès des années 50 et 60. Les visiteurs qui sont venus en nombre record, en ont profité pour chanter et danser au rythme des chansons des grands interprètes de ces années phares de l'histoire de la musique.

La Ville de Marieville tient à remercier les nombreux commanditaires ayant participé activement au succès de Marieville Rétro, ainsi que les organismes bénévoles qui ont consacré leur énergie pour en faire une édition mémorable. Cette magnifique journée n'aurait pu avoir lieu sans l'apport indéniable des membres du comité organisateur, mesdames Anne-Marie Viens et Nathalie V. Brochu et messieurs Claude Lemieux et Michel Savoie qui ont travaillé activement depuis plusieurs mois au succès de cet événement.



NOUVELLE ENTENTE POUR LES SERVICES ANIMALIERS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

La ville de Marieville a conclu une entente de services pour la gestion animalière et l'opération de la fourrière municipale avec les Services animaliers de la Valle-du-Richelieu inc. (SAVR). Les citoyens sont invités à communiquer directement avec le SAVR au 450 813-7381 pour signaler tout animal domestique errant ou pour le ramassage d'animaux domestiques et sauvages morts sur la voie publique.

Médailles et parc canin

Dans le cadre de cette entente, le SAVR sera aussi désormais chargé d'émettre et vendre, au nom de la Ville, les médailles pour les chiens. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le SAVR au 1 855 403-3600 ou télécharger le formulaire en ligne sur le site internet de la ville, section Services aux citoyens. Le SAVR aura un kiosque d'information le 23 et 24 août à la fête familiale. Par ailleurs, l'Association des propriétaires de chiens de Marieville (APCM) est

responsable de la gestion du parc canin de Marieville, situé au coin du chemin de Chambly et du chemin du Ruisseau-Barré. Les heures d'ouverture sont de 7 h à 21 h. Prendre note que la médaille est obligatoire pour l'accès au parc canin. Les usagers sont invités à lire et à se conformer au code d'éthique disponible au <http://apcmmarieville.wordpress.com/>.

Animaux sauvages (mouffette, marmotte, raton laveur)

La Loi sur la conservation de la faune interdit de tuer ou de capturer un animal sauvage sans avoir tenté de le faire fuir ou de l'empêcher de causer des dégâts.

Pour information et conseils, visiter le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) au www.mddefp.gouv.qc.ca/faune. Concernant la rage, communiquer avec Services Québec au 1 877 644-4545 ou effectuer un signalement par Internet à www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.

BIENTÔT LES VENTES-DÉBARRAS!

Les ventes-débarras seront permises le weekend du 13 et 14 septembre 2014 entre 8 h et 19 h. Prendre note qu'aucun permis ne sera exigé. Voici quelques articles du règlement régissant les vente-débarras sur le territoire. Il s'agit ici que d'un extrait du règlement, en cas de contradiction, le règlement prévaut.

Concernant l'affichage, les citoyens doivent respecter les conditions suivantes :

- Au maximum, deux affiches peuvent être implantées pour annoncer la tenue de la vente-débarras autorisée;
- Les deux affiches peuvent être installées sur le territoire de la ville à compter de la cinquième journée précédant la première journée autorisée pour la vente débarras;
- Les deux affiches doivent être retirées au plus tard avant 8 heures le lendemain de la dernière journée de la tenue de la vente-débarras;
- Les affiches doivent être installées de façon à ne pas nuire à la visibilité des automobilistes ou à la sécurité des personnes;
- Toute installation d'une affiche sur un terrain privé ou public doit être autorisée par le propriétaire dudit terrain.

Se départir de ses biens de façon responsable

Les ventes-débarras organisées chaque année remportent un franc succès auprès de la population. Elles s'inscrivent dans une démarche de développement durable et favorisent l'entraide. Si pour plusieurs elles sont à l'origine de bonnes affaires, elles représentent un casse-tête pour certains organismes.

En effet, la collaboration de la population est demandée afin de ne pas utiliser les différents services de comptoirs familiaux du territoire pour disposer de la marchandise invendue. Les dons de biens encore en état sont bienvenus tout au long de l'année, mais une nette augmentation suite aux ventes-débarras génère des désagréments pour ces organismes. Dans certain cas, la marchandise empilée à l'extérieur des locaux est éparpillée, etc.

Cette situation génère un travail et des frais de ramassage supplémentaires en plus d'importuner le voisinage.

Merci de votre compréhension.

ENTRÉES CHARRETIÈRES

Si on projette d'agrandir ou de modifier l'entrée charretière de son immeuble (bordure ou trottoir abaissé vis-à-vis son entrée de stationnement), il faut se présenter au service de l'urbanisme et de l'environnement (garage municipal) afin de remplir le formulaire approprié. Les coûts reliés aux travaux sont aux frais du demandeur.

Pour connaître la réglementation, consulter le site Internet de la Ville de Marieville au www.ville.marieville.qc.ca dans la section Services aux citoyens sous l'onglet Fiches d'informations aux citoyens.

DÉPÔT DES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR LES COLLECTES

Les ordures ménagères et les matières recyclables ne doivent pas être déposées pour les collectes avant 19 h, le jour précédant celui fixé par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville pour l'enlèvement de ceux-ci. De plus, les poubelles ou bacs de recyclage doivent être localisés en façade de la maison, sans empiéter sur le trottoir ou dans la rue.

Consulter le site Internet de la Ville au www.ville.marieville.qc.ca dans la section Urbanisme et environnement sous l'onglet Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères afin de visionner le calendrier des collectes et la carte des secteurs.

ABATTAGE D'ARBRES

Avant de couper un arbre, il faut se présenter au service de l'urbanisme et de l'environnement (garage municipal) afin de remplir un formulaire d'autorisation sans frais, lequel doit comprendre les renseignements et documents suivants :

- Noms, prénoms, adresse du ou des propriétaire(s) ou de son représentant autorisé;
- Localisation de ou des arbre(s) à abattre;
- Espèce de ou des arbre(s) à abattre;
- Motifs de la demande d'abattage.

La personne autorisée effectuera une inspection afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'autre choix. Pour consulter la réglementation sur les conditions pour abattre un ou des arbres, consulter le site Internet de la Ville de Marieville au www.ville.marieville.qc.ca dans la section Services aux citoyens sous l'onglet Fiches d'informations aux citoyens. Ne pas oublier qu'un arbre est un filtre naturel de l'air et qu'il protège des rayons du soleil. L'or vert est l'une des plus grandes richesses collectives.



aspen rack / Shutterstock.com

BACS DE RECYCLAGE ET D'ORDURES MÉNAGÈRES POSITIONNEMENT DES BACS

Lors des collectes, les citoyens doivent placer leurs bacs de façon accessible et ordonnée sur leur propriété, en bordure de la rue ou du trottoir, s'il y a lieu. Il est interdit de les placer sur le trottoir ou sur la voie publique.

Cette mesure vise notamment à favoriser les travaux d'entretien du réseau routier, le déneigement ou le nettoyage des rues, la bonne circulation des piétons et des automobilistes, en plus d'éviter le bris des bacs. Les poignées et les roues des contenants admissibles doivent être dirigées vers la propriété. Un espace d'au moins un mètre entre un objet qui ne peut être déplacé et les contenants admissibles doit être respecté lors de la collecte.

Également, il est important de ne pas surcharger le bac (maximum de 100 kg) et de toujours bien fermer le couvercle. Lorsque ce dernier est ouvert ou mal fermé, il risque d'être endommagé lors de la collecte mécanique.



DÉPÔT DES RDD ET DES TIC

Pour se départir de façon sécuritaire de ses résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que de son matériel des technologies de l'information et des communications (TIC) (informatique, électronique, électrique et de téléphonie), un dépôt est mis à la disposition des citoyens le deuxième samedi de chaque mois, de 8 h à 12 h, sauf pour les mois de janvier et mars. Les articles doivent être déposés par le citoyen au garage municipal situé au 2008, rue Saint-Césaire.

Ce service est gratuit et il faut présenter une preuve de résidence. Les prochaines dates prévues sont : 13 septembre 2014, 11 octobre 2014, 8 novembre 2014 et 13 décembre 2014. Prendre note que les appareils et les produits domestiques dangereux ne sont pas acceptés lors de la collecte des déchets domestiques ou de la collecte des matières recyclables.

Matières acceptées pour les RDD

Ammoniaque, combustible à fondue, poudre à récurer, alcool à friction, aérosol, antigel, nettoyant de toilette, colle à base de solvant, décapant, peinture, teinture, vernis, acide muriatique, tube fluorescent, ampoule fluo compacte, produits pour la piscine, bonbonne de propane.

Matériel accepté pour les TIC

Appareil électrique, électronique, amplificateur, bloc d'alimentation, chargeur, câble, prise de courant, ordinateur, écran, serveur, imprimante, clavier, souris, photocopieur, magnétoscope, système de son, projecteur, téléviseur, télécommande, micro-onde, moteur électrique, cellulaire, téléphone, télécopieur, système de téléphonie.

SITE DE RÉCUPÉRATION DE LA RUE MARCOUX

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS	26 AVRIL AU 14 JUIN 2014
HORAIRE : Le samedi seulement	7 h 30 à 15 h 30 Ouvert entre 12 h et 13 h
DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS	17 JUIN AU 6 SEPTEMBRE 2014
HORAIRE : Dimanche et lundi Mardi au samedi	Fermé 7 h 30 à 15 h 30 Fermé entre 12 h et 13 h
DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS	13 SEPTEMBRE AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2014
HORAIRE : Le samedi seulement	7 h 30 à 15 h 30 Ouvert entre 12 h et 13 h
DÉCHETS AUTORISÉS AVEC FRAIS	DÉCHETS AUTORISÉS GRATUITEMENT
Débris de construction (incluant la brique) au conteneur Béton, asphalte, maçonnerie, roches, terre et gazon Coût pour la disposition de ces matériaux Coffre automobile 20,00 \$ Camionnette (pick-up), fourgonnette et remorque 30,00 \$	Branches, arbres, copeaux de bois et feuilles

BON COUP ! ON SE DÉFOULE POUR UNE BONNE CAUSE !!

Le 15 juin dernier, Marie-Claude Lehoux, conseillère en qualité de vie et Nancy Ostiguy, infirmière auxiliaire aux Jardins du Couvent, ont participé au Grand dévouement contre le cancer au profit de la Fondation québécoise du cancer. Elles ont décidées de passer à l'action en se défoulant pour appuyer une bonne cause! Elles ont donc pris part à l'évènement Mud Hero, une course à obstacle dans la boue, accompagnées d'une dizaine de personnes au Mont-Saint-Bruno.

Elles ont ainsi amassé 1740 \$ en dons, en collaboration avec les résidents des Jardins du Couvent et leur commanditaire Azur, résidences pour aînés, qui sera remis à la FQC.

C'est avec gratitude que Marie-Claude Lehoux et Nancy Ostiguy, tiennent à remercier chaleureusement famille, amis et résidents des Jardins du Couvent et Azur. C'est grâce à eux que cet évènement fut un succès !

Félicitation à toutes les deux d'avoir donné de leur temps pour cette cause, en se défoulant pour ceux qui ne le peuvent pas.



GALA DISTINCTION DESJARDINS 2014

Nous sommes fiers de mentionner que deux entreprises de Marieville figurent parmi les gagnants du concours biennal organisé par la Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie. Pour participer au concours, les entreprises devaient compléter un formulaire d'inscription disponible sur le site du GALA.

Par la suite, un jury composé de mentors du Réseau M ont évalué les entreprises selon les critères préétablis. L'un d'eux étant d'être une entreprise membre de la CCCM ou d'être établie sur le territoire de la Chambre de Commerce. Le Centre dentaire Audrey Rathé et le restaurant L'Artisan du Manoir sont parmi les entreprises gagnantes.

Nous remercions le service de Mentorat au Cœur de la Montérégie et le CLD au Cœur de la Montérégie pour leur collaboration à faire un succès de cet évènement.

NOTRE MISSION

La Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie est un regroupement volontaire de personnes du milieu dans un but de développement économique, civique et social des membres. Elle a pour mission de favoriser le maintien de la communication et de la coopération entre toutes les instances et tous les organismes voués au développement de la région.

CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

PAS DE MEUBLES NI D'ARTICLES POUR BÉBÉ À LA CABOTINE

La Cabotine ne vend pas de meubles ni d'articles pour bébés (couchettes, poussettes, sièges d'auto, etc.). La collaboration de la population est demandée afin de **ne pas laisser de meubles ni d'articles pour bébés à côté du magasin.**

PROCHAINES VENTES À LA CABOTINE

La Cabotine, le magasin de vêtements et d'articles usagés du Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir, est situé au 220 rue Ouellette, à Marieville. Horaire : lundi, mardi et mercredi : 10 h à 16 h, jeudi et vendredi : 10 h à 18 h, samedi : 12 h 30 à 16 h 30. Prochaines ventes à 5 \$ du sac vert : 5 et 6 septembre ainsi que les 3 et 4 octobre prochains. Information : 450 460-5297.

Le CAB remercie les personnes qui apportent de la marchandise en bon état. On demande de déposer les articles dans les conteneurs ou au magasin durant les heures d'ouverture.

LE « NOUVEAU » SITE WEB DU CAB

Le CAB vous invite à visiter leur nouveau site internet au www.cablaseigneuriedemonnoir.org

ou à l'adresse abrégée www.cabsm.org. Les commentaires sont les bienvenus!

DÎNERS COMMUNAUTAIRES DU CENTRE D'ACTION LA SEIGNEURIE DE MONNOIR (CABSM)

Le 9 octobre prochain, l'équipe du CAB organise un dîner communautaire, à la salle des Chevaliers de Colomb de Marieville située au 245, rue Ouellette. L'accueil aura lieu à 11 h 30 et le coût est de 6 \$ par personne. Le repas, préparé entièrement au CAB, est servi par des bénévoles. C'est une belle occasion de vous rassembler entre amis ou de faire de nouvelles connaissances. Veuillez noter qu'il est nécessaire de confirmer votre présence une semaine à l'avance en téléphonant au 450 460-2825.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Le CAB est à la recherche de bénévoles pour combler les postes suivantes :

Réceptionniste : Répondre au téléphone, recevoir les visiteurs et les diriger vers les personnes requises.

Visites d'amitié : Visiter à domicile une personne attirée pour la divertir, l'écouter et peut-être aller prendre une petite marche.

Accompagnement-transport : Accompagner la personne à son rendez-vous médical, attendre avec elle et assurer son transport pour le retour à domicile.

Si vous êtes intéressé ou pour obtenir plus d'information veuillez contactez le CAB au 450 460-2825 ou visitez le site internet au www.cabsm.org.

QUILLES-O-THON 2014 au profit de Centraide Richelieu-Yamaska

Venez vous amuser à cette levée de fonds, tout en contribuant à la cause de Centraide Richelieu-Yamaska, un important bailleur de fonds d'organismes du milieu. L'évènement aura lieu samedi le 25 octobre 2014, de 9 h à 12 h, au Quillorama Marieville situé au 660, rue Chambly. Le coût est de 15 \$ par personne pour une période de 3 heures et les équipes seront constituées de 6 personnes par allée. La location de souliers n'est pas incluse.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le Centre d'action Bénévole La Seigneurie de Monnoir au 450 460-2825 ou directement avec le Quillorama au 450 460-3599.

RECRUTEMENT DE CHANTEURS

L'ensemble vocal *L'Air du Temps* de Marieville est actuellement en période de recrutement.

Notre répertoire pop est diversifié et saura satisfaire les plus exigeants. Si vous aimez chanter, avoir du plaisir et rencontrer de nouveaux amis, joignez-vous à nous.

Pour toute information supplémentaire, contactez Nicole Caron au 450 447-6097.



Paul Hakimata Photography / Shutterstock.com

COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC

La collecte du 6 juin qui avait lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb a permis de recueillir 101 dons sur un objectif de 130! L'activité était parrainée par les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et le Cercle de Fermières de Marieville. L'équipe remercie les commanditaires : Provigo et Parmalat.

Adéline Soucy et sa vaillante équipe de bénévoles tiennent à remercier tous ceux qui ont fait un don de vie et aussi tous ceux qui ont parrainé.

De gauche à droite, Marie-Blanche Bonneau, Jacqueline Leduc, Nicole Martel Régente. 2^e rangée : M. Serge, Maurice Gladu, Raymonde Théberge, Thérèse Guillet, Johanne Gomeau, Pierrette Monast, Yvette Jodoin, Jacques Jodoin. 3^e rangée : Arthur Massé, Antoinette Beaulieu, Adéline Soucy, Pierrette Chagnon et Martine Ducharme. Faisant un don de sang : Louis Bienvenu. Photo : Renaud Soucy.



COMPTOIR FAMILIAL VENTE À 5\$ DU SAC VERT

Le comptoir familial est un magasin de vêtements et d'articles usagés en bonne condition. Le magasin est situé au sous-sol du presbytère de l'église Saint-Nom-de-Marie située au 603, rue Claude-De Ramezay. Les heures d'ouverture sont le mardi de 8 h 30 à 14 h, le mercredi de 18 h à 20 h et le vendredi de 8 h 30 à 14 h. La prochaine vente à 5 \$ le sac vert aura lieu les 26, 27 et 29 août prochains. N'oubliez pas d'apporter vos sacs !

ÉCOLES : COMMENT S'IMPLIQUER

Nous aimerions faire part à tous les parents actuels et futurs parents des écoles sur le territoire de Marieville, qu'il est possible de faire partie des conseils d'établissement (CE) de celles-ci. Le CE est la formation d'un conseil où siègent parents, enseignants, directeur, personnel de soutien et membres de la communauté, afin que celui-ci prenne des décisions sur le bon fonctionnement de l'école. Alors, il est primordial pour vous chers parents de vous prévaloir de ce droit. Les membres du conseil seront choisis lors de la soirée de l'assemblée générale qui se tiendra au mois de septembre dans chacune des écoles. Bonne rentrée scolaires à tous!

LE PARC CREVIER À LA MÉMOIRE D'UN BÂTISSEUR

Le Parc Crevier doit son nom à Edouard Crevier, curé à Marieville pendant 25 ans. Celui qu'on surnomme le curé bâtisseur est ainsi honoré pour ses importantes réalisations autant que pour ses qualités d'homme intelligent et éloquent, doux et compatissant, humble et généreux.

Edouard Crevier, fils d'Antoine Crevier dit Bellerive et de Françoise Chèvrefils, voit le jour au Cap-de-la-Madeleine le 5 novembre 1799. Après son cours primaire et ses études au Collège de Nicolet, il est ordonné prêtre à la chapelle du Séminaire de Québec le 2 octobre 1825. Il occupe différentes fonctions dans la région avant d'être nommé curé de la paroisse Sainte-Marie-de-Monnoir en 1852, à l'âge de 53 ans.

Dès 1853, il fonde le Couvent des Sœurs de la Présentation de Marie et le Collège Sainte-Marie-de-Monnoir qui deviendra le Petit Séminaire. Travaillant sans relâche pour ses fidèles, en 1865 il fonde le Foyer Sainte-Croix, un hôpital-hospice-orphelinat accueillant les vieillards et les enfants démunis. Il décède à l'Hospice Sainte-Croix de Marieville le 22 janvier 1881, à l'âge de 81 ans, et son corps est inhumé dans le cimetière local de l'époque. L'œuvre de Messire Crevier marque de façon importante l'histoire Marivilloise.

C'est dans l'actuel Parc Crevier que la première église paroissiale est érigée en 1813 de même que le cimetière adjacent. Après l'incendie de 1907, une chapelle temporaire y est construite pour dispenser les services religieux catholiques jusqu'en 1919.

Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir

CERCLE DE FERMIERÈRES

Le Cercle de Fermières de Marieville invite les dames intéressées à apprendre différents arts textiles tels que le tricot, le crochet, le tissage et la broderie à joindre l'organisme.

Pour devenir membre, il en coûte 25 \$ pour un an et l'abonnement comprend une revue sur l'artisanat publiée aux deux mois. Pour information : Solange Blais 450 460-2450.

ACTIVITÉS CULTURELLES

L'HEURE DU CONTE EN PYJAMA

(pour les 3 à 5 ans, obligatoirement accompagnés d'un parent)

Le 2^e vendredi du mois à 19 h (sauf juin, juillet et août)
12 septembre et 10 octobre

Lieu : bibliothèque municipale, section jeunesse.

Madeleine Daignault anime l'heure du conte en pyjama pour les tout-petits, d'une durée de 20 à 30 minutes. Elle raconte des histoires puisées dans des contes et albums pour enfants et les anime avec cœur et passion. Des accessoires accompagnent sa présentation et il y a un volet interactif avec les enfants.

Billets d'entrée gratuits mais obligatoire, disponible à l'avance, à la bibliothèque.
Entrée limitée à 25 places par séance.



QUIZMANIA : THÉMATIQUE L'HUMOUR QUÉBÉCOIS

Vendredi soir le 7 novembre 2014, à 19 h.

Lieu : local de la pastorale au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie, entrée rue du Pont.

Jeu questionnaire interactif sous forme visuelle sur grand écran pour deux catégories de participants : 12 à 17 ans et 18 ans et plus. Un quiz où tous les participants peuvent donner leur réponse.

C'est gratuit et il y a des prix à gagner pour chacune des catégories, au mérite et pour la participation. Les places sont limitées à 30 personnes et la préinscription se fait à la bibliothèque.



LUDO CLUB (NOUVEAUTÉ!)

Vendredi 3 octobre 2014 à 19 h : spécial *Atomes crochus* avec des prix à gagner.

5 décembre et 3 avril 2015 : tablées de jeux (Clue, Cranium, Miles Bornes, Scattergories, Scrabble, Uno, Yathzee, etc.) selon le nombre de participants.

Vous devez vous procurer votre carte de membre à la bibliothèque, elle est obligatoire et gratuite.



ANIMATION FAMILIALE DU SAMEDI MATIN

VAMPIRUS LE FROUSSARD (pour les 2 à 8 ans)

Samedi 25 octobre 2014 de 10 h à 10 h 45

Spectacle de marionnettes par *Les Fabulateurs*. Synopsis : Vampirus organise chez lui une fête pour son anniversaire. Il demande à chacun de ses amis de lui offrir une histoire d'épouvante... qui ne fait pas peur. Crochu et Verrue sont embêtés car il ne sera pas facile de trouver de telles histoires pour un vampire peureux.

Les enfants auront, avec Manu et Marcus, à trouver des histoires... qui ne donnent pas la frousse. Joyeux anniversaire Vampirus!

BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE DESAUTELS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Située au sous-sol de l'église
Saint-Nom-de-Marie,
603, rue Claude-De Ramezay
(accès par la rue du Pont)
Téléphone : 450 460-4444, poste 272

HEURES D'ACCUEIL

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

RENCONTRE D'AUTEUR MICHEL LANGLOIS

**Vendredi 26 septembre,
à 19 h**

Lieu : local de la pastorale, au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie, entrée rue du Pont.

Venez rencontrer Michel Langlois, romanciers de plusieurs séries populaires dont *La force de vivre*; *Ce pays de rêve*; *Les gardiens de la lumière*. Monsieur Langlois nous parlera de son art d'écrire des romans historiques et de ses personnages.

La rencontre est gratuite mais il faut s'inscrire à l'avance à la bibliothèque. Des prix de présence (livres) seront tirés au sort parmi les participants.

MEMBRES RECHERCHÉS POUR LE CCL

La Ville de Mariville est à la recherche de bénévoles qui désirent s'impliquer au sein du Comité consultatif en loisir (CCL) pour combler les postes vacants dont les mandats sont d'une durée de deux ans.

Les membres du Comité doivent être résidents de la ville de Mariville et représenter l'un des milieux suivants : clientèle adolescente, secteur culturel ou socio-économique. Les personnes intéressées sont invitées à rédiger une lettre d'intention au service des Loisirs et de la Culture expliquant le milieu représenté et leurs motivations. Celle-ci devra être transmise soit par la poste au 682, rue Saint-Charles, Mariville, Québec, J3M 1P9, en personne au 2005, rue du Pont à Mariville, par télécopieur au 450 460-2123, ou encore par courriel à loisirsulture@ville.mariville.qc.ca. Pour plus d'information : 450 460-4444, option 7.



SAMEDI 27 SEPTEMBRE,
DE 10 H À 17 H

LIEU : PARC ÉDOUARD-CREVIER

ARTISTES RECHERCHÉS

Dans le cadre des Journées de la culture 2014, la Ville de Marieville organise une journée de découverte culturelle le samedi 27 septembre prochain.

Le service des Loisirs et de la Culture est à la recherche d'artistes Marievillois souhaitant exposer leurs œuvres dans le parc Édouard-Crevier lors de cette journée. Des poètes sont également recherchés pour la tenue d'une activité de poésie en plein air dans le cadre de ce même événement.

Les artistes intéressés peuvent communiquer avec le service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444, option 7 ou via courriel au loisirs-culture@ville.marieville.qc.ca.

SYMPOSIUM D'ART METTANT EN SCÈNE DES ARTISTES LOCAUX

- Exposition des œuvres du camp art
- Vente aux enchères d'œuvres de la Maison des jeunes
- Œuvre sur rue
- Exposition de photos
- Kiosques présentant des œuvres d'artistes locaux
- Poésie en plein air
- Foire du livre de la bibliothèque
- Ateliers de découvertes culturelles pour les jeunes de tous âges : initiation au dessin de mode, initiation au cinéma, atelier de graffiti et plus encore !

Les activités seront reportées au dimanche 28 septembre en cas de pluie.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS AUTOMNALES

La période d'inscription pour les activités automnales aura lieu le mercredi 10 septembre et le jeudi 11 septembre pour les citoyens de Marieville, aux locaux du service des Loisirs et de la Culture, située au 2005, rue du Pont, et ce, de 9 h à 20 h ou par Internet au www.ville.marieville.qc.ca section Loisirs et Culture. Au programme, cours de natation de niveau préscolaire et scolaire, chorale pour les jeunes, peinture et plus encore!

Pour en savoir plus, consulter la programmation des activités du service des Loisirs qui sera distribuée par la poste, visiter le site Internet de la ville au www.ville.marieville.qc.ca ou composer le 450 460-4444, option 7.

RETOUR SUR

La Fête nationale du Québec À MARIEVILLE

C'est dans une ambiance survoltée que se sont déroulées les festivités de la Fête nationale à Marieville ! Les visiteurs ont afflué par milliers au parc Ste-Marie-de-Monnoir le lundi 23 juin, alors que le chansonnier Jymbo réchauffait la foule sous un ciel ensoleillé. Plus tard en soirée, le Saint-Amand Blues Band livrait une prestation musicale mémorable, rendant hommage aux artisans de la musique québécoise et plus particulièrement à Gerry Boulet, que Mario Saint-Amand a personnifié dans le film éponyme.

Après le spectacle, le désormais célèbre feu d'artifice a encore une fois surpassé les attentes de tous ! La soirée s'est ensuite poursuivie à la lueur d'un feu de joie sous les airs du chansonnier infatigable.

Le 24 juin, c'est sous la pluie que les enfants sont venus s'amuser dans les structures gonflables et l'immense tour d'escalade au parc Édouard-Crevier. Des ateliers créatifs et ludiques étaient également offerts. Loin d'être ralentis par la météo moins clémente, les jeunes marievillois ont sauté, glissé, cuisiné, grimpé, bricolé et n'ont pas eu peur de se mouiller ! L'après-midi s'est terminé avec le spectacle haut en couleurs d'Anne-Lune et son grand jeu enviro-fruits. En raison du mauvais temps, la prestation du club de gymnastique Gym-As et le rallye vélo patriotique ont malheureusement dû être annulés.

Le service des Loisirs et de la Culture tient à remercier les artisans bénévoles ou commanditaires qui ont fait de la Fête nationale de Marieville un événement mémorable : Horizon Lussier, Propane action, la Maison des jeunes de Marieville, le Club de patinage artistique de Marieville, Ghyslain Théberge et toute son équipe pour la présentation des feux d'artifices. La Ville de Marieville remercie également la Société nationale des Québécois pour son support financier.

ACTIVITÉS GRATUITES POUR TOUTE LA FAMILLE
SE DÉROULANT SUR DEUX SITES D'ANIMATION

FÊTE FAMILIALE 2014

23 AOÛT ENTRE 10 H ET 20 H
24 AOÛT ENTRE 10 H ET 17 H

PARC ÉDOUARD-CREVIER

- Structures d'animation
- Tours de poneys
- Jeux d'habiletés
- Mini-véhicules récréatifs
- Amuseurs public
- Atelier culinaire
- Atelier de bricolage
- Maquillage pour enfants
- Petit train
- Kiosque PARADOXX : défi parents-ados
- Nourriture foraine
- Soirée dansante country (18 h à 20 h)
- Taureau mécanique
- Robot surf
- Et plus encore!

PARC SAINTE-MARIE-DE-MONNOIR

- Parcours d'hébertisme
- Clinique de perfectionnement de planche à roulettes
- Radar de calcul de vitesse (lancé, tir frappé, etc.)
- Partie amicale de baseball et balle-molle féminine
- Défi d'habiletés de soccer
- Atelier de course à pied pour tous
- Tournoi de pétanque intergénérationnel
- Tournoi 3 contre 3 basketball
- Clinique de tennis
- Parties de dek hockey
- Circuit de mise en forme urbain
- Randonnée cycliste familiale
- Et plus encore!

L'horaire détaillé des activités sera disponible sur le site Internet de la Ville au www.ville.marieville.qc.ca.



LA VILLE DE MARIEVILLE RENOUVELLE SON ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC

La Ville est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2011, trois fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2013. Le renouvellement de l'adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2014, la nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com.

VOTEZ POUR MARIEVILLE! CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE

L'aide de la population est demandée afin de gagner le concours *Du jardin dans ma ville*, en votant en ligne pour le projet d'aménagement paysager « *Mon jardin de rêve* ». En récoltant le plus de votes possible d'ici le 31 août 2014, Marieville court la chance de gagner la visite de l'équipe de professionnels en horticulture *Du jardin dans ma vie*, accompagnée de son porte-parole Joël Legendre.

Le projet présenté vise à remplacer une bande gazonnée entre le trottoir et les 42 mètres de clôture de la cour de l'école Crevier sur la rue du Pont, par une bande végétalisée dans laquelle se retrouvent en alternance, des arbres, des sections d'aménagement permanent et des bacs-découvertes à l'usage des écoliers, le tout agrémenté de jardinières de plantes et de fleurs annuelles suspendues à la clôture en place.

Rendez-vous dès maintenant au www.dujardindansmavie.com/concours.